



Suppression de prime versée depuis 3 ans

Par **eric2276**, le **14/06/2010** à **14:21**

Bonjour,

Je suis prestataire de service dans une société de service informatique. Il y a plus de 3 ans on m'avait augmenté en fixe mais on m'avait aussi donné une prime de mission car selon la boîte c'était soit disant plus logique et ça motivait les gens à être en mission.

Suite à un changement de mission récent ma boîte m'a informé (après les avoir questionné sur la suppression de cette prime sur mon bulletin de salaire) qu'il n'y avait pas de prime pour ma mission actuelle.

Je voulais savoir si c'est légal et si j'ai des recours pour contester cette suppression de prime, prime qui m'avait été présentée comme part de mon augmentation ...

Merci d'avance pour vos réponses

Par **julius**, le **15/06/2010** à **09:01**

Bonjour,

C'est aux juges de fonder leurs décisions sur le caractère permanent ou habituel de la prime. Vous devrez donc saisir les prud'hommes pour faire valoir vos droits en vous appuyant sur les éléments en votre possession pour faire reconnaître le caractère habituel dont vous faites part.